

Séance 2 : Une population de plus en plus mobile.

La population française est de plus en plus mobile. L'accès à la vitesse permet en effet une multiplication des déplacements en tous genres. Ceux-ci sont tantôt proches et brefs, pour des raisons de travail ou de loisirs. Ils nous conduisent à quitter momentanément notre domicile. D'autres mobilités sont plus durables et voient les habitants de la France changer de lieu de résidence, contribuant ainsi à remodeler la géographie des territoires.

Quelles formes les mobilités contemporaines prennent-elles ?

Comment contribuent-elles à modifier le territoire ?

Doc 1 : Carte de la répartition de la population française (voir blog)

Doc 2 : Des régions d'inégale attractivité

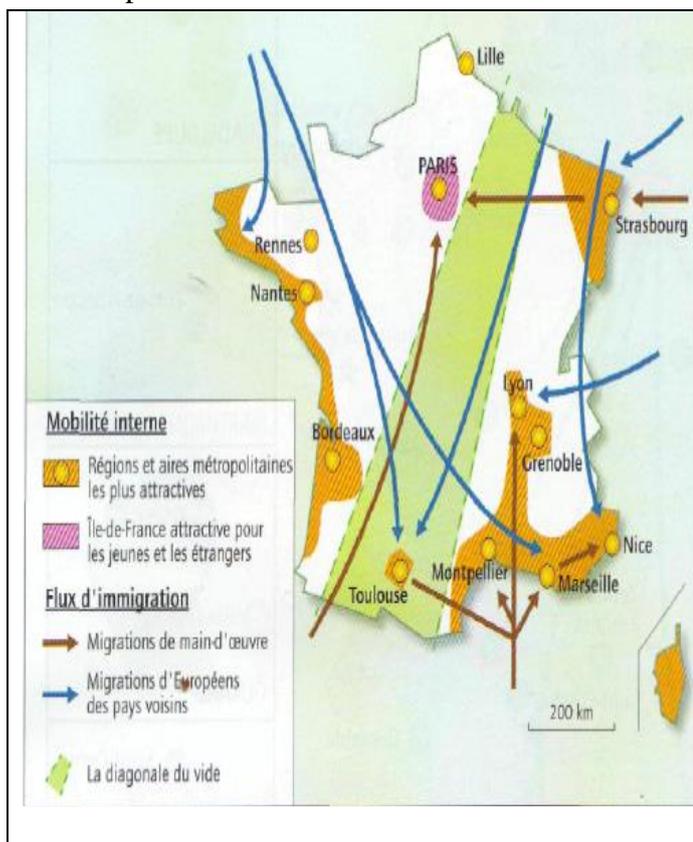
Doc 3 : L'urbanisation des littoraux

Doc 4 : Carte de la répartition de la population par anamorphose

Doc 5 : Les déplacements de la population

+ Livre p 122

Doc 6 : Travailler à Paris, vivre en province



Pour améliorer leur qualité de vie, de plus en plus de cadres fuient la capitale, où ils travaillent, pour s'installer en province. Ils effectuent quotidiennement un long trajet entre leur domicile et leur bureau, qu'ils optimisent en travaillant. Le temps de transport peut également être un bon moment pour « récupérer » physiquement et mentalement.

On les appelle les « turbo-cadres », parce qu'ils sont majoritairement cadres ou chefs d'entreprise (34%). Le prix de l'immobilier dans les grandes agglomérations, particulièrement à Paris, et la recherche d'une meilleure qualité de vie expliquent ce choix.

Ainsi, grâce au TGV, certaines villes jusqu'ici isolées voient renaître leur attractivité. Ce phénomène sociologique va en s'amplifiant : chaque jour, plusieurs milliers de personnes effectuent le trajet province-Paris pour rejoindre leur bureau.

D'après le site Internet de l'APEC (Agence pour l'emploi des cadres), consultation novembre 2010.

L'évolution du taux de départ en vacances des Français

Année	1969	1979	1989	1999	2009
Taux en %	45	56	61	63	63

Chiffres INSEE.

À retenir :

I - L'inégale répartition de la population :

- ✓ Les espaces de faible peuplement : À l'ouest d'une ligne le Havre-Montpellier, ils représentent 84% du territoire et rassemblent 25% de la population. La désertification se manifeste par le vieillissement de la population, le déclin des moyennes et petites villes, la fermeture des écoles et des commerces. Du Nord-Est aux Pyrénées s'étire la «diagonale du vide».
- ✓ Les espaces très peuplés : Quatre régions, Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nord-Pas-de-Calais regroupent 43% de la population. Huit Français sur dix vivent en ville, c'est l'agglomération parisienne qui domine avec 11,2 millions d'habitants. Les littoraux sont aussi attractifs.

II - Les déplacements de la population :

- ✓ La mobilité quotidienne : Les déplacements les plus nombreux sont les allers-retours quotidiens entre la résidence et le lieu de travail, ce sont les migrations pendulaires. 61% des actifs travaillent hors de leur commune. En Île-de-France, 40 millions de déplacements sont effectués chaque jour.
- ✓ La mobilité touristique : Les déplacements pour les loisirs, à la journée ou pendant le week-end sont en constante augmentation. Cette évolution est accélérée par la réduction du temps de travail.
- ✓ La mobilité résidentielle : Entre 2004 et 2010, 20 millions de personnes ont déménagé. 2% de Français ont même changé de région tous les ans. Ce taux est le plus élevé depuis 50 ans. Les motifs varient en fonction de l'âge : mobilité professionnelle pour les actifs ou départ vers des régions plus attractives pour les retraités.
- ✓ Un rééquilibrage se fait vers l'ouest et le sud. Les changements de résidence (migrations internes) se font vers l'arc littoral de l'Atlantique à la Méditerranée qui présente un solde migratoire positif. L'Île-de-France, marquée par la congestion des transports, le coût élevé des logements, a aujourd'hui un solde déficitaire.

III - Les migrations internationales :

- ✓ Une migration économique : L'immigration est liée au marché du travail : besoins de l'industrialisation, reconstruction après les deux guerres mondiales.
- ✓ À partir de 1974, avec l'apparition du chômage, la France a fermé ses frontières. Pourtant, des réfugiés, des demandeurs d'asile, des familles de personnes déjà établies en France et des clandestins continuent d'arriver. Mais les flux sont très ralentis et se situent aujourd'hui autour de 200 000 entrées par an. Une immigration diversifiée. La part des immigrés dans la population française représente 9,6%. Près de la moitié sont des Européens. Aujourd'hui, la part de la population venue d'Asie, d'Afrique et d'Europe de l'Est s'accroît. Les flux d'immigration convergent vers les régions urbaines et industrielles : l'Île-de-France, Rhône-Alpes et l'Alsace concentrent 60% des immigrés.

La «mobilité durable» est-elle possible ? Se déplacer en milieu urbain, de façon économe, sans polluer l'atmosphère, est à l'étude. Les habitants sont invités à aller, sur de courts trajets, à pied, à vélo, en tram, pour éviter le transport en voiture.

Vocabulaire :

Migration : déplacement massif, temporaire ou définitif d'un ensemble de population.

Migrations alternantes : déplacements quotidiens domicile-travail. On parle aussi de « migrations pendulaires ».

Mobilité : déplacement à partir du lieu de résidence, pour différentes raisons (travail, loisir, études), temporaire et de courte durée.

Mobilité durable : moyens de rendre compatibles les déplacements avec la préservation de l'environnement.

1) Quelles sont les notions définies par les phrases suivantes ?

- _ Différence entre le nombre d'entrées et de sorties dans un espace donné.
- _ Attraction vers les espaces côtiers.
- _ Transformation d'un quartier urbain ancien par de nouveaux résidents qui le rénovent et rehaussent le niveau de vie.

Comment la mobilité et les migrations résidentielles entre départements s'organisent-elles ?

Quelle est la région la plus peuplée ? Les zones au solde migratoire négatif ? Au solde positif ?

Complétez la légende du croquis.

Pourquoi parle-t-on de rééquilibrage vers l'ouest et le sud ?

- La région parisienne, qui regroupe 18 % de la population, est la plus peuplée.
- Les zones au solde migratoire négatif se situent majoritairement au nord d'une ligne qui va de la Normandie à la Savoie.
- La région parisienne fait partie de cette zone.
- Au sud d'une ligne allant de la Bretagne aux Alpes, se trouvent les zones au solde positif où les entrées sont plus nombreuses que les départs.

La carte :

Violet : Départements au solde migratoire négatif (plus 3 %).

Mauve : Départements au solde migratoire négatif (de 0 à 3 %).

Jaune : Stabilité entre les départs et les arrivées.

Orange : Solde migratoire positif.

Point rouge : Métropoles.

2) Pourquoi parle-t-on de rééquilibrage vers l'ouest et le sud ?

- De plus en plus d'habitants quittent la partie nord du pays et la région parisienne pour aller s'installer dans le sud et dans l'ouest, ce qui va rééquilibrer la population par une répartition plus harmonieusement sur le territoire.

3) Comment se manifeste l'attractivité du département de la Haute-Garonne ? De la ville de Toulouse ?

- La Haute-Garonne a une population qui augmente grâce au boom démographique avec deux fois plus de naissances que de décès, un taux de migration record qui fait gagner des habitants chaque année. La ville, la banlieue et l'aire périurbaine de Toulouse, la métropole régionale, connaissent une croissance continue de plus de 6 000 habitants par an.
- La population est plus jeune qu'ailleurs (37,8 ans au lieu de 43,5 ans), bien formée (plus de cadres, plus d'étudiants). Ces facteurs de dynamisme montrent la forte attractivité du département.